

M A I R I E
de
VILLEMOLAQUE
66 300

Villemolaque le **20 mai 2009**

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

.....
Séance du 19 mai 2009
.....

Nombre de conseillers municipaux élus 15
Nombre de conseillers municipaux en fonction 15
Nombre de conseillers présents 13

Date de la convocation : 13 mai 2009

Présents : Jean-Marc BENS, Nicolas BOUGUES, Bruno BOTET, Christine DRUILHE, Ghislaine FLACHAIRE, , Georges JOURDA, Annie LELAURAIN-VIRMONTOIS, Anne-Marie MARCONI, René MUNOZ, Lazare NAVARRO, Jean-Claude PERALBA, Christian PICAMAL, Nadia ROUAUD.

Absents excusés : Serge ROCA, Nathalie WILHEM-MALPARTIDA.

Absents non excusés : Néant

Procurations :

- **Serge ROCA à Jean-Claude PERALBA**
- **Nathalie WILHEM-MALPARTIDA à Christian PICAMAL**

Assistaient à la séance :

Séance ouverte à : 20h

Secrétaire de séance : Lazare NAVARRO

Adoption du procès-verbal de la séance du 06 avril 2009 : à l'unanimité.

I. ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

Rapporteur : Jean-Claude PERALBA

Le rapporteur rappelle le projet qui a été présenté, discuté et accueilli favorablement au cours de la réunion de travail préparatoire du mercredi 29 avril 2009.

Après que les élus présents aient confirmé unanimement tout l'intérêt qu'ils portent à ce projet, le rapporteur propose de donner mandat à la SAFER afin qu'elle concrétise l'acquisition du bien concerné (parcelle AA35 d'une superficie de 6ha22a01ca réduite d'environ 500m² qui seront conservés par le propriétaire) pour le compte de la Commune.

Il présente le projet de convention qui stipule que la rémunération de la SAFER sera de 6% HT du prix d'acquisition.

Délibération N°47/2009 : Adoptée à l'unanimité des présents.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention de concours technique avec la SAFER.

II. REALISATION D'UN PRÊT BANCAIRE

Rapporteur : Jean-Claude PERALBA

Le rapporteur présente les deux offres recueillies pour un prêt à court terme (3 ans) d'un montant de 500 000€.

Suite à l'avis de la commission des finances qui s'est réuni le 18/05/09, le rapporteur propose de choisir l'offre du Crédit agricole (taux fixe de 3.43%, différé total, possibilité de remboursements anticipés partiels ou total sans pénalités).

Délibération N°48/2009 : Adoptée à l'unanimité des présents.

Le Conseil municipal décide de contracter auprès du Crédit Agricole un prêt sur la base de l'offre susmentionnée et autorise le Maire à mettre en place ce financement.

III. QUESTIONS DIVERSES

Opération « Centre ancien »

Rapporteur : Jean-Claude PERALBA

Le rapporteur donne connaissance de l'état d'avancement de ce dossier. Il rappelle en particulier la discussion en réunion de travail du 29/04/09 sur l'estimation du maître d'œuvre, estimation dont le montant élevé nous avait amenés à envisager un fractionnement de l'opération. Le rapporteur propose donc de différer une partie du projet et de définir l'opération projetée en 2009 comme suit :

- l'emprise de l'opération sera constituée de la rue de l'église et de ses débouchés sur le carrer del mig (parcelles AD93-94-95-96) et sur la rue du Maroc (parcelle AD99)
- une tranche optionnelle comportera la parcelle AD111 (uniquement démolition et réfection de façades)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La discussion aborde ensuite le projet dans ses aspects plus techniques. Elle ne fait apparaître aucune divergence de point de vue ; il conviendra de finaliser certains choix avant le lancement de la consultation.

INFORMATIONS

- Prochaines réunions du conseil
- Déplacement d'un agent d'entretien de son poste de travail habituel et saisine du comité médical

Le Maire,

*Séance levée à **22H30.***

Jean-Claude PERALBA